



Grève du bac : une session 2019 sous tension sans être pour autant menacée

A l'appel d'une intersyndicale opposée à la réforme de l'examen, des enseignants n'excluent pas une grève de la surveillance au premier jour des épreuves écrites, lundi 17 juin. Article réservé aux abonnés

Se mettre en grève le jour du bac, c'est une « ligne rouge » que Jimmy, enseignant d'histoire-géographie, se sent « prêt à passer ». Il tiendra le piquet de grève lundi 17 juin, dès 7 h 30 – avant même que ne débute l'épreuve de philosophie – devant son lycée de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Son but : essayer de convaincre des « collègues hésitants » de se joindre à lui, explique ce professeur encarté au SNES-FSU, syndicat d'enseignants majoritaire qui, avec le SNALC, la CGT, SUD mais aussi des organisations représentatives du privé et de l'enseignement agricole, appelle à la grève de la surveillance au premier jour des épreuves écrites du bac.

Un « flou »

Des mois de mobilisation contre la réforme de l'examen programmée à l'horizon 2021, des dizaines d'assemblées générales organisées un peu partout en France pour dénoncer le « nouveau lycée » qui en découle – « plus inégalitaire que l'ancien », assure Mathieu, enseignant de mathématiques dans un autre établissement de la Seine-Saint-Denis –, n'ont pas convaincu le gouvernement de revoir sa copie.

« Bien sûr qu'une action de ce type n'est pas très populaire, reconnaît ce professeur syndiqué chez SUD ; elle peut mettre en difficulté nos élèves, personne ne souhaite ça. Mais que nous reste-t-il pour faire entendre notre voix ? »

Sa question est partagée par la plupart des enseignants prêts à se mobiliser, lundi, alors que 740 000 lycéens entameront leur semaine d'écrits. Impossible d'estimer leur nombre, disent les syndicats. Un « flou » qui ne fait qu'ajouter à l'inquiétude des candidats : dans un communiqué du 12 juin, le Syndicat général des lycéens, majoritaire, a demandé aux professeurs de « ne pas se tromper de cible ». Dans son centre d'examen, Mathieu anticipe un tiers de surveillants grévistes. Jimmy, à peu près autant. Philippe, qui fera grève à Marseille, évoque des « lycées potentiellement bloqués ». « Des remontées de ce type, nous en avons principalement de l'Ile-de-France, de Montpellier, Toulouse, Marseille ou Lille », énumère Frédérique Rolet, secrétaire général du SNES-FSU.

Mais pour quels effets concrets ? Sur ce point, même les initiateurs du mouvement restent prudents. « Les académies, les centres d'examens s'organisent chacun à leur manière, rapporte Mme Rolet. Certains convoquent le double d'enseignants surveillants, d'autres identifient les grévistes et s'arrangent pour ne pas faire appel à eux lundi. On entend aussi parler d'étudiants, de personnels administratifs ou d'agents territoriaux appelés en renfort... L'institution prend toutes ses précautions. Cela montre bien qu'elle est sous tension. »

Pallier d'éventuelles absences

« Nous organiserons le bac de façon normale », avait martelé le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, le 31 mai sur les ondes d'Europe 1. Interrogé sur ce point jeudi 13 juin, lors de la présentation de cette session 2019, Jean-Marc Huart, son directeur général de l'enseignement scolaire, a reconnu que

« les chefs des centres d'examen avaient convoqué plus de personnels que d'habitude pour pallier d'éventuelles absences ».

Sans coût supplémentaire, a priori, pour l'institution, puisque surveiller des épreuves relève des obligations de service des enseignants et ne justifie donc pas d'une rémunération en plus (contrairement à la correction de copie), sauf si des vacataires étaient appelés en renfort.

Réquisitionner des personnels, comme cela a pu être le cas lors de grèves de la SNCF ou dans des hôpitaux, n'est « pas impossible », reconnaît la porte-parole du SNES-FSU, même si elle n'a pas en tête de « précédent ».

Les chefs d'établissement se disent « vigilants » mais « pas inquiets ». « La situation, d'un centre d'examen à un autre, est très différente, explique Philippe Vincent, du syndicat de proviseurs SNPDEN-UNSA. Un collègue peut se retrouver en difficulté avec quelques grévistes, quand un autre n'aura rien à redouter avec le double de surveillants manquant à l'appel. Mais je ne crois pas à une mobilisation susceptible de mettre cette session du bac en danger. »

« Pour bloquer un centre d'examen ordinaire, il faudrait au moins 70 % de grévistes », renchérit Philippe Tournier, proviseur de lycée à Paris. Or à sa connaissance, un tel taux n'a jamais été obtenu, « même lors de la très chaotique session de l'année 1968 », dit-il. Pour mémoire, le précédent préavis de grève du bac, déposé en 2003 en pleine réforme de la décentralisation, avait donné lieu à des incidents dans des centres d'examen, sans que le bon déroulement des épreuves ne soit compromis.

« Perturber le plus possible l'examen »

« Notre objectif, reprend Mme Rolet, est de dénoncer un bac local [qui, pour les syndicats, découle de l'instauration du contrôle continu prévu par la réforme à hauteur de 40 % de la note finale]. Parents et lycéens doivent comprendre que nous nous mobilisons pour préserver un bac national, et pas pour saborder cette session ! »

Il n'empêche : si les académies recommandent d'accueillir les élèves et les professeurs retardataires, une épreuve qui serait « bloquée » plus d'une heure pourrait être reportée, et les candidats reconvoqués. Jimmy, l'enseignant de Saint-Denis, le reconnaît : « Le but est bien de perturber le plus possible l'examen. » Pour que les candidats n'y perdent pas, il plaide, avec d'autres enseignants, pour que l'examen cette année soit donné à tous.

A 14 heures ce lundi, l'intersyndicale appelle aussi à un rassemblement symbolique, auquel se joindra l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). Rendez-vous a été donné à Paris... rue du Bac.

Mattea Battaglia